



**M. Bruno RETAILLEAU**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**Place Beauvau**  
**75008 Paris**

**M. François-Noël BUFFET**  
**Ministre auprès du ministre d'État**  
**Place Beauvau**  
**75008 Paris**

Paris, 13 mars 2025

**Objet :** Beauvau des Polices Municipales et devenir de cette 3<sup>ème</sup> force de sécurité intérieure

Monsieur Le Ministre d'État,  
Monsieur Le Ministre,

L'union CFTC PM-SPT, a participé activement à l'ensemble du processus du Beauvau des Polices Municipales et souhaite vous faire part de ses positions. Notre syndicat a accueilli favorablement la relance du Beauvau et la volonté de moderniser le cadre juridique des polices municipales. Nous demeurons toutefois vigilants quant aux orientations futures.

**Une véritable concertation sur ces enjeux cruciaux pour l'avenir de notre profession nous paraît essentielle.**

Lors de la réunion de Lyon du 21 février 2025 consacrée aux prérogatives et à l'équipement, nous avons plaidé pour une formation renforcée face à toute nouvelle prérogative, une réticence à toute nouvelle mission de Police Judiciaire sans une **véritable reconnaissance professionnelle et sociale** des agents au préalable.

À Metz le 4 mars 2025, nous avons exprimé notre consternation face à certaines propositions relatives à la formation des policiers nationaux et gendarmes intégrant nos rangs par passerelle, ainsi qu'aux grilles indiciaires actuelles.

Les **inquiétudes concernant les retraites et la nécessité d'une reconnaissance réelle** des professionnels ont également été soulignées.

**CFTC PM SPT – Confédération Française des Travailleurs Chrétiens**  
**Police Municipale Sécurité et Préventions Territoriales**

85 rue Charlot – 75003 Paris - Tél. : 06 38 80 30 80 – Courriel : cftcpmspt@gmail.com  
Membre de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale



Au Havre le 10 mars 2025, nous avons contribué aux discussions sur la mutualisation des services entre communes et le renforcement de la coordination avec les forces de sécurité intérieure, ainsi que sur l'évolution de nos pouvoirs.

**La CFTC PM-SPT maintient ses revendications traditionnelles concernant le régime indemnitaire, les conditions de retraite et l'évolution statutaire avec une montée catégorielle de l'ensemble des agents de Police Municipale.**

Nous insistons sur la nécessité de reconnaître les Policiers Municipaux comme partenaires à part entière de la sécurité intérieure. Notre préparation en amont du Beauvau, dès le 19 février 2025, nous a permis d'apporter des propositions novatrices, correspondant aux exigences contemporaines de réactivité et d'efficacité.

La CFTC PM-SPT poursuivra son implication active dans ce processus pour défendre nos intérêts et contribuer à l'évolution constructive de notre profession, avec la détermination d'aboutir à des avancées bénéfiques pour tous.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bruno RETAILLEAU, Ministre de l'Intérieur, Monsieur François-Noël BUFFET, Ministre auprès du Ministre d'État, en l'assurance de notre considération distinguée.

Yannick Cheveau  
Président

**CFTC PM SPT – Confédération Française des Travailleurs Chrétiens**  
**Police Municipale Sécurité et Préventions Territoriales**

85 rue Charlot – 75003 Paris - Tél. : 06 38 80 30 80 – Courriel : cftcpspt@gmail.com  
Membre de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale